



Abus de pouvoir par un avocat

Par R16000, le 27/06/2014 à 17:11

Bonjour à vous toutes et tous.

Je m'adresse à vous pour essayer de trouver une solution à mon problème d'abus de pouvoir par un avocat de mon ex femme ?. En mai 2011, suite à une vie qui est devenue impossible à vivre avec mon ex femme : insultes, menaces, et aussi elle poussé les enfants à m'insultés et me maltraités ainsi maltraité son propre fils aîné qui aujourd'hui 23 ans. A cette date j'ai demandé à mon avocate de déposer ma demande de divorce , mais au préalable , j'avais avisé mon ex femme le février 2011, de mon intention de divorcer, elle d'accord et même demandé à une assistante sociale de me dire : règle tout les dossiers : assurances, allocations familiales et autres vu qu'elle ne sais pas bien lire . J'ai fait tout ce que cette assistante sociale m'avez demandé. Le 15/09/2011, première audience devant le JAF, elle à refusé le divorce, et son avocat à mentis au juge sur mes revenus : retraite, retraite complémentaire, pré retraite et assedic ? : connaissez vous quelqu'un qui cumules tout cela ?. Le Magistrat à rendu sa décision conforme à la loi, donc aucun appel de cette décision. mais il faut attendre 24 mois pour prononcer le divorce au 05/12/2013 : à l'audience l'avocat adverse absent , et aucun signe de vie?. Repoussé au 13/02/2014, un autre mensonge : soit disant son réseau informatique était attaqué par un virus , et qu'il lui était impossible de déposer ses conclusions ?. Repousser au 17/04/2014, même problème il demande une autre audience pour y répondre : audience remise au 19/06/2014 , encore autre chose : il envisage d'y répondre ?, audience au 18/09/2014 ?. J'ai saisie Mr. Le Procureur : pas de réponse, Mr. Le Président du TGI, pas de réponse, le Bâtonnier : pas de réponse ?. Sincèrement je suis rendu à la conclusion finale : le suicide , j'en ai fait par au Doyen des Juges et au Bâtonnier : pas de réponse , et la Bâtonnière qui dit simplement à mon avocate que je lui ai fait part de ma décision de me suicider ?, la réponse de mon avocate : je n'accepte pas le chantage ?. QUI EST LA VICTIME À VOTRE AVIS ?. Je vous remercie d'avance de votre aide . Merci à toutes et à tous.